

La Réole, le 29 mai 2026

Le Maire de la Ville

A

Mesdames et Messieurs les  
Conseillers Municipaux

**Objet : Séance du Conseil Municipal**

Madame,

Monsieur,

Le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs fixe la date de l'élection des délégués et suppléants des conseils municipaux au vendredi 5 juin 2026.

À ce titre, le conseil municipal doit se réunir afin de procéder à la désignation des délégués et de leurs suppléants appelés à participer à l'élection des sénateurs qui se tiendra le dimanche 27 septembre 2026.

Pour cette séance particulière, il n'appartient pas au maire de convoquer le conseil municipal, celui-ci l'étant par le décret précité, mais il revient au maire de fixer le lieu et l'heure de la réunion, dans les conditions prévues par l'article L. 283 du code électoral.

Souhaitant profiter de cette réunion pour examiner également d'autres questions relevant des attributions du conseil municipal, je vous adresse la présente convocation établie conformément aux règles habituelles de fonctionnement de notre assemblée.

La séance se tiendra :

VENDREDI 5 JUIN 2026 à 18 heures  
Salle du Conseil – Hôtel de Ville

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Élection des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales

AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

3. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
4. Communication des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations accordées au titre de l'article L.2122-22 du CGCT
5. Modification de la liste de contribuables proposée pour la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

6. Mise à disposition gratuite d'une salle municipale au profit de l'association Ballet Théâtre Épiphanie
7. Mise à disposition de la piscine municipale à la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde – Demande de fonds de Concours 2026
8. Subventions aux associations
9. Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH)
10. Fixation du montant de la contribution de la commune de résidence à la commune pour les frais de scolarité pour l'année 2026-2027
11. Règlement intérieur de la restauration scolaire
12. Règlement intérieur du périscolaire
13. Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation, la gestion et le suivi des marchés publics de fournitures et services – Mise en œuvre de la solution OptiMarché
14. Autorisation de recourir ponctuellement à la mission d'audit de paie proposée par le Centre de Gestion

#### QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Bruno MARTY

